



Le ministre de la Santé publique a demandé aux directeurs d'hôpitaux et aux délégués régionaux de lui fournir la liste de tous ceux n'ayant pas encore reçu des doses.

Le ministre de la Santé publique (Minsante), Manaouda Malachie est formel. Personne ne sera à l'abri du coronavirus tant que toute la population ne sera pas vaccinée. Selon le membre du gouvernement, il est inconcevable que les personnels de santé qui sont supposés détenir les savoirs sur les procédés de fabrication des vaccins et des connaissances suffisantes sur les retombées de la vaccination dans le monde, et particulièrement dans notre pays, concernant au moins les maladies telles que la rougeole, la poliomyélite, soient les premiers à s'abreuer aux évidences scientifiques des réseaux sociaux. Pour lui : « La population confuse par le flot de nouvelles fausses, tronquées et manipulées sur ces plateformes virtuelles, attend d'eux les explications les plus claires pour être rassurée. Ces derniers prolongent les méfaits des réseaux de la désinformation et pire encore, prêchent par le mauvais exemple, grossissant ainsi les rangs des vaccino-hésitants et des vaccinoseptiques ». Selon des sources dans certaines formations sanitaires, les personnels de santé hésitent à se faire vacciner. Selon le Programme élargi de vaccination, 52.271 personnels de santé ont été vaccinés dont 39.911 pour la première dose et 12.810 pour la seconde.

La vaccination imposée

A en croire certaines sources, le ministre a demandé mercredi dernier aux directeurs d'hôpitaux de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégorie et aux délégués régionaux de dresser la liste des personnels de santé qui ne se sont pas encore fait vacciner. Est-ce à dire que la vaccination est déjà obligatoire ? Qu'ont à craindre les personnels de santé dont les noms seront donnés ? Interrogé à ce sujet, le ministre de la Santé publique répond avec autorité : « La vaccination découle tout d'abord, d'une responsabilité individuelle. L'on doit être conscient que, lorsque nous exerçons un métier de contact, nous devons nous faire vacciner. Le personnel de Santé devrait être responsable et préserver la vie des patients. Il est inconcevable d'imaginer qu'un patient attrape le Covid-19 à l'hôpital. Et puis, il est important pour un chef de savoir qui n'est pas aligné dans ses rangs ». D'avis avec le ministre, le président de l'Ordre des médecins, Dr Guy Sandjon pense que le vaccin nous sauvera. « Je suis pour qu'on prépare le terrain comme cela. Le ministre de la Santé publique n'a pas tort. La loi dit certes que, la vaccination n'est pas obligatoire. Mais la liberté des uns s'arrêtent où commence celle des autres. Nous sommes en situation d'urgence. Le personnel soignant devrait être des exemples et l'ensemble des patients se fera vacciner. C'est incompréhensible d'administrer aux autres ce que vous-mêmes vous ne voulez pas. Imaginez-vous un médecin qui transmet un virus grave comme celui-là, à son patient. Ce sera coûteux pour ce médecin et même l'hôpital ».

Même si nos hôpitaux ne sont plus bondés, il y a par endroit, des cas détectés et pris en charge toutes les semaines, souligne le ministre, il ajoute que : « le relâchement généralisé de la pratique des gestes barrières est d'autant plus déplorable que depuis la survenue de la pandémie, le virus ne cesse de muter ».

Les réseaux sociaux à la barre

Selon les statistiques du Programme élargi de vaccination, la vaccination de masse se fait davantage hors des grandes agglomérations comme à l'Extrême-Nord, à l'Est, à l'Adamaoua, au Nord et au Sud. A en croire le ministre de la Santé publique, il s'est développée une réticence au vaccin contre le Covid-19, à cause principalement des manœuvres de désinformation orchestrées par des agents dissimulés derrière les réseaux sociaux. « Les idées les plus farfelues y sont répandues ; les expériences les plus absurdes sont présentées et de fausses preuves contradictoires sont attribuées à des éminents scientifiques. Les réseaux sociaux sont devenus un laboratoire malsain de manipulation des consciences à travers la déformation des faits. Pourtant, dans ce même espace, des informations fiables circulent notamment pour répondre à toutes les questions qu'on peut se poser sur les vaccins, leurs procédés de fabrication et de validation, leurs efficacités etc. », déplore le ministre de la Santé publique.

Le Jour